

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015

Lundi 22 juin 2015, 19h00

Centre socioculturel Pôle Sud, av. Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne

PROCES-VERBAL

Présidence de l'Assemblée générale : Valéry Beaud, co-président de l'AE.
Procès-verbal : Philippe Solms, coordinateur.

1) Bienvenue, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour

Le Co-Président ouvre l'Assemblée à 19h05, souhaite la bienvenue aux membres présents et cite les membres excusés (cf. liste en fin de PV).

L'élection de scrutateurs n'est pas jugée nécessaire au vu du nombre de membres présents.

L'ordre du jour est adopté tel quel à l'unanimité.

2) Adoption des PV de l'AG du 16 juin 2014 et de l'AG extraordinaire du 16 mars 2015

Les PV sont adoptés à l'unanimité sans modifications (voir www.ecoquartier.ch/AE).

3) Rapport d'activité 2013-2014

Le comité étant organisé en pôles, les activités de chacun d'eux sont passées en revue.

Pôle « conférences-débats et JAU »

Conférences-débats (Régis)

Durant l'année 2014, les conférences suivantes ont été organisées :

- **Développer des quartiers durables ...et les faire durer: une question de pilotage de projet?** 31 Mars 2014. Dickens 6, Lausanne. Organisation Philippe. Intervenante : Verena Schäffer-Veenstra, géographe urbaniste.

Analysant une vingtaine de quartiers durables modèles, Verena Schäffer-Veenstra fait apparaître le rôle déterminant que joue le pilotage des projets. Elle approfondit son étude par l'examen détaillé des processus de conception, de réalisation et d'exploitation du quartier durable de « Kronsberg » à Hannover et du quartier de « Neu-Oerlikon » à Zurich. Parmi les enseignements à tirer de ces analyses, on peut notamment relever que si les règles du jeu ne sont pas réellement appropriées par l'ensemble des acteurs, les intérêts et les comportements personnels ou institutionnels prédominent au détriment de la qualité du projet. De même, si la participation des futurs usagers à l'élaboration du projet de quartier durable n'est pas assurée, tant la qualité du projet que sa pérennité en pâtissent – la

nécessité d'un suivi ou d'une gouvernance dans la durée constituant aussi une condition incontournable de réussite.

- **Durabilité des quartiers : Apports, limites et pertinence des labels et outils existants :** 29 avril 2014. Maison de quartier sous-gare, Lausanne. Organisation Alexis. Avec : Anne Dupasquier, ARE; Gilles Desthieux, chargé de cours à la HEPIA; Silvio Giroud, Losinger Marazzi SA; Ulrick Liman, Ville de Lausanne; Valéry Beaud pour l'AE; Jacques Mirenowicz, La Revue Durable.

Le concept d'écoquartier, ou quartier durable, semble être devenu « tendance ». Depuis quelques années, on voit en effet se multiplier les opérations urbanistiques y faisant référence. Parallèlement, des outils et labels sont apparus ou sont en cours d'élaboration pour accompagner le développement des quartiers durables et permettre leur certification.

La tendance soulève des questions intéressantes en termes de conception, d'utilisation et de communication. Elle nous interroge également sur la définition de la durabilité à l'échelle du quartier et, de manière corollaire, sur le potentiel et les limites des moyens concrets nécessaires pour l'évaluer.

En prélude au débat, différents outils ou approches sont présentés : Quartiers durables (CH), Société à 2000W (CH), DGNB Stadtquartiere (DE/CH), Label Ecoquartier (FR), LEED for Neighborhood Development (UK/USA), One Planet Living.

- **Le contrat de quartier, une démarche à systématiser? :** 25 septembre 2014. Maison de quartier sous-gare, Lausanne. Organisation en partenariat entre AE et Droit de cité, par Philippe et Josiane Maury. Avec: Thierry Apothéloz (Maire de Vernier (GE); Marc Vuilleumier (Municipal lausannois); Andrea Eggli (habitante du quartier de Montelly à Lausanne); Jean-Pierre Tombola (habitant du quartier des Avanchets à Vernier). Modération : Omar Odermatt

La participation des habitant-e-s aux décisions concernant la vie et le développement des quartiers prend une importance croissante au sein des agglomérations urbaines. L'enjeu est en effet de maintenir et renforcer par ce biais la cohésion et le lien social. Pour ce faire, il s'agit notamment de permettre aux habitant-e-s de contribuer de manière tangible à l'amélioration de la vie de quartier et des infrastructures les concernant. Le « contrat de quartier » est un instrument qui répond à cet objectif, bien qu'on note des différences marquées entre les démarches mises en œuvre à Lausanne et celles que la commune de Vernier mène de manière pionnière depuis 2005.

La commune de Vernier (35'000 habitants) a mis en place des contrats pour 4 quartiers différents. Ces contrats permettent aux habitant-e-s d'initier et de gérer eux-mêmes des projets d'utilité publique du début à la fin du processus. Le législatif de la commune se contente de voter chaque année une enveloppe budgétaire pour le quartier concerné. Les habitant-e-s intéressés-e-s s'organisent en groupes de travail pour proposer, développer et réaliser des projets. De leur côté, les politiques n'interviennent que pour valider ceux-ci et débloquer les fonds nécessaires. Depuis 2005, près de 150 projets ont été acceptés !

La ville de Lausanne s'est, jusqu'ici, engagée dans deux contrats de quartier. Contrairement à ceux de Vernier, qui sont permanents, les contrats lausannois sont limités dans le temps. Le premier, mené à Montelly de 2010 à 2012, avait valeur d'expérience pilote et a fait l'objet d'une évaluation positive de la part des autorités. Le bilan favorable de cette première expérience a débouché sur un contrat de quartier pour un autre ensemble, les Boveresses. Lancé en 2012, il se déroulera sur une durée de 3 ans.

- **Critères et modalités d'attribution des lots de l'écoquartier des Plaines-du-Loup** : 24 novembre 2014. Centre socioculturel Pôle Sud, Lausanne. Organisation en partenariat entre l'AE et la PECHE, par Philippe et Laurent Beetschen. Avec: Elinora Krebs; Pierre Imhof; Ulrick Liman.

Le rapport-préavis n° 2014/50, publié le 11 septembre dernier, propose des règles et un processus pour l'attribution des droits à bâtir dans l'écoquartier des Plaines-du-Loup, ainsi que des mesures visant à soutenir le logement d'utilité publique et les coopératives d'habitants. La cheffe du service du logement et des gérances, Mme Krebs, et MM. Liman et Imhof apportent des précisions, d'une part sur le périmètre qui fera l'objet de la première phase de développement – en l'occurrence le Nord des Plaines-du-Loup – ainsi que sur les règles et le processus d'attribution des lots.

Dans le cadre de la discussion qui s'engage après la présentation, le point suivant donne lieu à des avis opposés : le service du logement et des gérances envisage (encore non officiellement) de demander aux coopératives d'habitants la liste nominative de leurs coopérateurs. Pour l'ensemble des représentants des coopératives d'habitants présents dans la salle, cette option apparaît dénuée de toute justification, dans la mesure où le caractère d'utilité publique de leurs projets (et donc d'opération éliminant de fait toute possibilité de spéculation) est attesté par leur appartenance à l'ARMOUP. Au-delà de ce critère d'utilité publique, l'identité des coopérateurs n'a pas à être réclamée : ce n'est en aucun cas elle qui doit servir à juger les projets, puis à les retenir ou écarter.

En 2015, dans le cadre des JAU, la conférence suivante a été organisée :

- **Vivons ensemble! De la charte à la gouvernance de quartier** : 8 mai 2015. Quartier du Vallon, Lausanne. Organisation AE dans le cadre des JAU. Avec: Sylviane Gosteli; Marie-France Hamou; Valéry Beaud; Philippe Solms.

Convaincue que la charte de quartier est un instrument permettant de favoriser un développement urbain plus durable et véritablement intégrateur, l'AE a mené une réflexion participative approfondie sur le contenu envisageable pour une telle charte.

De manière résumée, on peut dire que l'enjeu d'une charte est d'engager différents acteurs sur des objectifs socioéconomiques et environnementaux partagés. De plus, un écoquartier n'étant rien sans ceux qui l'habitent et le font vivre, la réflexion doit aussi comprendre la gouvernance de quartier dans la durée.

Une charte de quartier se doit d'être élaborée de manière participative et de faire émerger une vision partagée des principes à respecter, des objectifs à atteindre et des mesures à appliquer. Son potentiel est considérable : elle peut constituer un outil de co-conception et d'appropriation des lieux, et servir au suivi des performances du quartier dans la durée. Pour répondre au mieux à sa vocation, la charte suppose toutefois des instances de quartier pouvant la faire vivre et évoluer de manière concertée. Ces instances, de type forum et permanence de quartier, sont une garantie importante pour la mise en œuvre de la charte et pour l'implication durable des acteurs dans les décisions relatives au quartier.

La publication *Vivons ensemble!* détaille ces enjeux. Destinée à tous les acteurs impliqués dans la conception, la construction et la vie de quartier, elle est un outil d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une charte d'[éco]quartier. Les thèmes abordés – gouvernance, bien-vivre social et activités, gestion durable des ressources – sont présentés au travers de deux types de support complémentaires :

- > une brochure, qui présente la démarche et son contexte ; elle ne se veut pas exhaustive, mais introduit et illustre les thèmes en présentant notamment trois enjeux concrets pour chacun d'eux. Elle se veut accessible et attractive pour tout un chacun ;
- > des tableaux, qui présentent thématiquement les possibilités d'action des différentes parties prenantes. Ils sont destinés aux personnes qui souhaitent approfondir le sujet.

Journées des Alternatives Urbaines 2015 (Régis et Jérémie)

La deuxième édition des Journées des alternatives urbaines (<http://alternativesurbaines.ch>) s'est déroulée du 8 au 10 mai 2015 dans le quartier du Vallon à Lausanne. Organisées par une trentaine de partenaires et grâce à une centaine de bénévoles, ces journées ont réuni des intervenants de Lausanne, de Suisse et d'Europe, ainsi que 1200 participants. Le leitmotiv de l'édition 2015 était « DO IT TOGETHER » ou, en français, « faire soi-même c'est bien, ensemble c'est mieux! ».

- **Ceux qui ont rendu l'événement possible**

- > **Equipe d'organisation** : 12 personnes ; coordination : Jérémie Schaeli ; 70 bénévoles.
- > **Partenaires** : Association écoquartier ; Association du quartier du Vallon, Lausanne ; Alternatiba Léman ; Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (ARMOUP) ; Centre socioculturel Pôle Sud, Lausanne ; Centre d'Animation de la Cité, Lausanne ; Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (FPH) ; Les Jardins du Flon, Lausanne ; La langue des Bois, Lausanne ; Neustart Schweiz/Redémarrer la Suisse ; La Fédération romande des consommateurs ; Réseau des objecteurs de croissance – ROC Vaud ; Le journal Moins! ; Unipoly ; SlowFood Vaud ; La RevueDurable ; SEL sous-gare, Lausanne ; tarifdeGROUPE, facilitation de groupe ; Tribu architecture ; Urbamonde ; ...
- > **Financeurs** : Ville de Lausanne ; Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (FPH) ; Association écoquartier ; Etat de Vaud, unité logement ; Office fédéral du logement ; Office fédéral du développement territorial ARE.
- > **Soutiens en prestations et/ou matériel** : Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) ; tarifdeGROUPE, facilitation de groupe ; ...

- **Aperçu des aspects financiers**

Tableau ci-dessous : situation pour toute la durée de projet (2013-2015)

Engagements JAU globaux (arrondis)	
Coordination (salaire)	26'000
Communication	6'300
Activités et logistique	8'000
Repas	4'000
Valorisation	3'900
Imprévus	2'800
TOTAL Charges	51'000

Produits JAU (arrondis)	
Subvention AE	10'000
Autres subventions (CH-VD-Lsne-FPH)	42'000
Dons	1'000
Recettes événement (dont inscriptions 8 mai: 2'300)	6'000
TOTAL Produits	59'000

3 remarques :

- > Les charges sont plus basses que prévu, d'une part grâce au soutien de la FASL (prêt d'une tente, soit une économie d'env. 2'000 CHF, et mise à disposition de deux animatrices), d'autre part grâce au fait que les intervenants ont tous renoncé à être défrayés et qu'ils ont pu, quand nécessaire, être logés chez des privés.
 - > Avec des recettes se montant à environ 6'000 CHF, le principe du prix libre a très bien fonctionné. Le principe du prix libre constituait une des expérimentations clés des JAU.
 - > La différence entre engagements (51'000 CHF) et produits (59'000 CHF) sera affectée au renforcement de la valorisation et à un complément de financement pour la coordination.
- **1^{ers} éléments de bilan (la valorisation, encore en cours, amènera d'autres éléments)**

A travers cette deuxième édition des JAU le but était de permettre à un large public de découvrir et expérimenter des initiatives partagées et écologiques pour les villes. A travers des rencontres sur les thèmes de l'habitat coopératif, de l'agriculture urbaine, des biens et services, de la transition énergétique, de la place de la culture dans les quartiers, etc. Mais aussi à travers nombre d'actions concrètes et collectives: des activités à destination même du quartier du Vallon (création d'un jardin potager, d'une armoire ouverte, etc.), des activités autour de la réparation (Repair Café), un marché gratuit, et enfin des activités essentielles pour l'événement même telle que la cuisine participative.

Pendant les trois jours les repas ont été fabriqués exclusivement grâce à des énergies bénévoles, des coups de main du public et le concours d'associations locales (SlowFood Vaud, Unipoly et Veganopolis), grâce des produits locaux pour la plupart et grâce à quelques dons de surplus alimentaires. Ils étaient servis à prix libre ou étaient gratuits. A la fin, grâce à une énorme dose de plaisir à faire les choses ensemble, et bien ça marche : on s'en sort financièrement, on passe un bon moment, les repas sont accessibles à tous et il paraît même que c'était hyper bon! What else?
 - > En bref : environ 1'000 repas servis ; 1'200 participants ; une 50taine d'activités (ateliers, tables-rondes et conférences, balades sensibles, cuisine participative, marché libre, atelier réparation,...) ; un guide « Balades sensibles » produit ; une armoire ouverte installée au Vallon ; ...
 - > Reportages audios sur le site de La Langue des Bois www.lalanguedesbois.ch : « Graines d'utopie et cuisines des JAU », « Friches, fraises et lasagnes », « Gentrification et vie de quartier », « Recycler, réparer et continuer », ...
 - > Un bémol : la couverture médias n'a pas correspondu aux attentes.
- **La suite**

Une troisième édition est souhaitée en 2017 (2 ans afin de ménager un temps de respiration et pour pouvoir retourner aux activités régulières et évoluer encore). La volonté du comité d'organisation des JAU est de rester en contact. L'événement 2015 avait aussi pour objectif de soutenir et créer de nouveaux projets collectifs, partagés et écologiques allant au-delà des trois jours. Le 14 février 2015, un processus « Imaginer et expérimenter la ville partagée » avait été lancé. Depuis lors, si les JAU ont offert des premières occasions de passer à la pratique, le comité aimerait permettre à chacun de s'engager dans des projets à plus long terme, au sein de groupes ou associations locales, ou en faveur d'actions plus politiques en faveur des biens communs et de la ville partagée. Le groupe « Ville partagée », qui a lancé ce processus, donnera des précisions sur la suite après la rentrée d'août.

Pôle « voyages/visites » (Philippe)

Le comité organise au cours de l'année des visites de quartiers ou projets. Pour rappel :

Londres et Bristol, 28 mai au 1^{er} juin 2014 :

Organisé par Sylviane, Philippe et Annette, ce voyage a été présenté en détail lors de l'AG 2014 et n'est donc pas commenté (pour info, cf. page www.ecoquartier.ch/article/voyage-londres-berlin, ainsi que le PV de l'AG 2014 sous www.ecoquartier.ch/AE).

Winterthur et Zürich, samedi 27 septembre 2014 :

Décidée en partenariat entre AE, Yvaie et Neustart Schweiz, la visite a été organisée par Régis et Urs Bona. Elle n'a malheureusement pas réuni beaucoup de personnes, malgré un programme de première qualité, répondant parfaitement à l'intérêt des trois associations pour l'habitat coopératif.

- Visite de la coopérative **Mehrgenerationenhaus** à Winterthur ; www.giesserei-gesewo.ch
La coopérative offre à toutes les générations une cohabitation enrichissante. Codécision, réseau de voisinage et durabilité vécue font partie de cet ensemble d'habitation. Situé à Oberwinterthur, dans le quartier de Neu-Hegi, il est entre les deux gares RER de Hegi et Oberwinterthur (à environ 500 et 800 mètres). La ligne de bus 14 relie directement le quartier à la gare principale de Winterthur. L'ensemble se compose de deux immeubles allongés de cinq étages, unis par deux bâtiments en traverse aux deux extrémités. A l'intérieur se trouve une cour intérieure. Les constructions sont en bois et correspondent à la norme Minergie-P-eco. Des commerces (entre autres Coop et Migros) sont à proximité, à environ 500 mètres ou 8 minutes à pied. De plus, différents artisans ont loué des locaux dans le quartier, ainsi qu'un grand magasin de vélos, un restaurant, une bibliothèque avec centre de quartier, différents autres services comme des cabinets, des crèches, etc. Sur le terrain adjacent, il est prévu de construire une école. Dans cet ensemble avec peu de voitures, 580 places pour vélos sont à disposition. L'auto-administration de la cohabitation est organisée par la Hausverein Giesserei, également responsable de la location des appartements, des espaces communautaires et des locaux commerciaux.
- Visite de la coopérative **Kalkbreite** à Zurich ; www.kalkbreite.net
La Kalkbreite, véritable morceau de ville, est un projet particulier à bien des égards. Ensemble sans voiture, il offre des logements, des espaces de travail et intègre un dépôt de trams des transports publics urbains (VBZ). Une autre spécificité réside dans le concept d'aménagement intérieur : pour tous les logements, la consommation moyenne d'espace d'habitation par personne est de 35 m² maximum, y compris les espaces communautaires. Cet objectif est atteint par les prescriptions d'occupation minimale (une personne par chambre à coucher), par l'externalisation de tout ce qui n'est pas utilisé en permanence (chambres d'hôtes, places de travail, cuisines pour visiteurs-ses, etc.) ainsi que par une forte mixité de logements et de nombreux grands appartements, jusqu'à 9,5 chambres. Le principe de proximité est favorisé par la présence dans l'ensemble bâti : d'un cinéma, de magasins, de restaurants, d'un cabinet médical, d'une maison de naissance, etc. Par ailleurs, des offres culturelles et des commerces (succursales de grandes chaînes et spécialisés) se trouvent également à peu de distance dans le quartier. La Kalkbreite se situe dans l'arrondissement 4, au centre de Zurich. Elle est desservie par deux lignes de tram et une de bus. La gare RER de Zurich-Wiedikon est à 200 mètres. Au total, 300 places de stationnement pour vélos couvertes sont situées au rez-de-chaussée. Parmi les offres de services présentes à la Kalkbreite figurent la location de vélos électriques et de remorques

ainsi qu'un bureau ouvert toute la journée, servant de plaque tournante pour les informations et la coordination ainsi que de dépôt pour les livraisons à domicile.

- Visite du quartier de **Züri West**

Jusqu'à récemment encore quartier essentiellement industriel, la partie ouest du « Kreis 5 » est la zone qui se transforme le plus rapidement à Zurich. Les anciens bâtiments industriels reçoivent une nouvelle affectation ou sont remplacés par des constructions nouvelles. A la place des anciennes fabriques se trouvent maintenant des logements, des commerces (...où la cherté devient la règle) ou des lieux culturels.

Bulle, samedi 7 mars 2015 :

La visite à Bulle était consacrée à une école innovante – l'école des Condémine – et à la situation de l'expansion urbaine, ou comment la ville gère la brusque urbanisation qu'induit son attractivité. Vingt-quatre personnes et un bébé ont participé à la journée de visite.

- **L'école de la Condémine**, commentée par son concepteur, l'architecte Marc Zamparo.

La nouvelle école de la Condémine, qui réunit des classes primaires et enfantines, ainsi que des espaces voués à la petite enfance, comprend un corps de bâtiment où des objectifs extrêmement exigeant en matière thermique et de qualité de l'air ont été atteints sans recourir aux installations de ventilations mécaniques, énergivores et coûteuses, telles que prévues dans le cadre Minergie. Depuis son ouverture en 2013, l'école a fait l'objet d'un suivi de ses performances à chaque saison et a démontré que l'approche dé-mécanisée mise en place atteignait un degré de qualité équivalent, voire supérieur, aux labels les plus exigeants. Photos sur le site de M. Zamparo :

[www.zamparo.ch/MZ2/Marc Zamparo architecte, Fribourg, nouvelle ecole de la Condemine a Bulle.html](http://www.zamparo.ch/MZ2/Marc_Zamparo_architecte_Fribourg_nouvelle_ecole_de_la_Condemine_a_Bulle.html)

- Présentation et parcours urbain avec Peter Giezendanner, architecte-urbaniste du bureau Team +, mandataire de la Ville pour le **projet d'agglomération bullois**.

En 30 ans, la population bulloise est passée de 10'000 à 22'000 habitants, et d'ici 2024, 35'000 habitants sont attendus. En 2004, Bulle est classée ville où il fait bon vivre. Entre autres atouts, elle est dynamique, jouit de loyers abordables et dispose d'un accès direct à l'autoroute. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Quels sont les effets de son expansion ? Les risques à prévenir sont multiples : problèmes d'aménagement du territoire, vastes chantiers et infrastructures saturées, difficulté à maîtriser la dynamique de croissance, pertes de zones vertes, craintes pour l'identité de la cité, manque de vision et d'anticipation des conséquences du développement. Autant de points essentiels dont les participants à la visite ont pu prendre connaissance, d'abord sur la base d'un PPT présenté par M. Giezendanner, puis en suivant ce dernier sur le terrain pour une promenade commentée entre le Teraillet et le centre. Pour le projet d'agglomération bullois, voir le site de Team+ :

www.team-plus.ch/references/planification/?pos=13

Pôle « recherche & développement » (Val)

La réflexion « charte » s'est achevée ce printemps. Suite au feu vert de l'AG extraordinaire du 16 mars, elle a abouti à une nouvelle publication : *Vivons ensemble! De la charte à la gouvernance de quartier* (pour son contenu, voir ci-dessus en page 3 le compte-rendu de la présentation du 8 mai 2015). Tous les membres ont reçu cette publication avec la convocation à l'AG. Sa diffusion auprès des collectivités et autres acteurs potentiellement concernés sera lancée prochainement.

Les points clés relatifs à la démarche participative « charte » sont les suivants :

- 3ème démarche participative de l'AE
- 20 signataires
- 2 groupes de travail et 1 groupe de rédaction
- 29 séances de travail réparties sur 18 mois
- 1 publication
 - > une brochure
 - > trois tableaux : gouvernance, bien-vivre social et activités, gestion durable des ressources

Pôle « représentation » (Valéry)

En 2014 et au printemps 2015 l'AE n'a pas élaboré de prises de position, mais est néanmoins intervenue à plusieurs occasions :

- 25/03/2014 et 06/10/2014 : présence de l'AE aux ateliers participatifs concernant le PDL intercommunal « **Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne** » (Sylviane et Philippe).
 - > À noter : le projet Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne est considérable, puisqu'il a pour but de créer une zone urbanisée de 20'000 habitants-emplois.
- 28/04/2014 : présentation de l'Association écoquartier aux collaborateurs du **Service d'urbanisme de la Ville de Lausanne** (Val, Sylviane et Philippe).
 - > À noter : si l'AE est connue des personnes des services de l'administration travaillant au projet des Plaines-du-Loup, elle ne l'est pas forcément au-delà de ces personnes. L'invitation faite par le Service de l'urbanisme visait à combler cette lacune.
- 24/05/2014 : participation à la **journée de rencontre des coopératives d'habitants + table-ronde** « une coopérative d'habitants aux Plaines-du-Loup: quelle taille critique? » (Arches du Grand-Pont).
 - > À noter : un des enjeux importants de cette journée était de rassembler largement les personnes intéressées par ce type d'habitat. Cet objectif a été pleinement rempli, ce qui a notamment montré à l'administration que le modèle des coopératives d'habitants répondait à une attente significative dans la population lausannoise.
- 09-11/10/2014 : présence de nos membres aux ateliers participatifs « **Ensemble pour les Plaines-du-Loup** » (Arches du Grand-Pont) (y.c. restitution le 20/11/2014).
 - > À noter : l'AE a pu profiter de l'occasion pour exprimer son attente quant à la poursuite d'ateliers participatifs durant les phases ultérieures du développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.
- 26/05/2015 : rencontre avec les animateurs du **Centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup** (Val et Philippe).
 - > À noter : à la demande des animateurs, la discussion a porté sur la question de savoir comment initier une participation citoyenne le plus tôt possible avec les habitants des quartiers entourant le site du futur écoquartier des Plaines-du-Loup.
- 05/06/2015 : présentation « **Quel écoquartier à Penthelaz ?** », à la Municipalité de la commune, à l'invitation de cette dernière (Val).

Coordination (Philippe)

- 220 membres au 31 décembre 2014 (dont env. 60 couples/familles), 14 nouveaux membres et 2 démissions.
- 13 newsletters envoyées à environ 780 destinataires.

- 49 demandes d'information (18 recherches logements-coopératives, 8 travaux d'étudiants, 7 infos voyages, 16 divers).
- 3 activités ont demandé un gros investissement de temps: les JAU, la démarche «Vivons ensemble!» et le voyage en Angleterre.
- Plusieurs activités ont reposés sur des partenariats: les JAU, 2 conférences (Le contrat de quartier, une démarche à systématiser?, avec Droit de Cité; Critères et modalités d'attribution des lots de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, avec la PECHE) et 1 voyage (Winterthur et Zurich, avec Yvaie et Neustart Schweiz).

4) Présentation et discussion des objectifs 2015-2016 (Valéry)

- Conférences-débats, thèmes prévus ou envisagés (entre autres) :
 - > Vers octobre, il est prévu d'inviter une personne compétente de la Ville pour présenter le **concept énergétique** défini pour les Plaines-du-Loup.
 - > Toujours en relation avec les Plaines-du-Loup, et compte tenu des attentes exprimées notamment par l'équipe du Centre de quartier des Bossons – Plaines-du-Loup, une soirée sur la **gouvernance** de quartier est également envisagée.
 - > Vers mi-novembre, l'idée serait enfin d'aborder la question de la prise en compte des **réseaux écologiques** par les acteurs qui proposeront des projets pour le futur quartier.
- Les visites prévues sont Lille-Métropole, Eikenott à Gland et les Vergers à Meyrin :
 - > Pour le voyage dans la **métropole lilloise**, prévu en septembre du vendredi 18 au lundi du Jeûne fédéral 21, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire rapidement.
 - > À Gland, le **quartier Eikenott** étant achevé depuis quelques temps, il sera intéressant de voir comment les habitants se l'approprient et comment les ambitions énergétiques et environnementales se traduisent au quotidien.
 - > À Meyrin, la construction de l'**écoquartier des Vergers** a débuté et comprend une série de projets innovants portés par des coopératives – la participation des futurs habitants y tenant un rôle de premier plan. Encouragée par la commune, cette dimension participative donne au développement des Vergers un caractère tout à fait différent du processus d'élaboration d'Eikenott, et constitue une expérience de laquelle s'inspirer autant pour les Plaines-du-Loup que pour d'autres projets en gestation.
- R&D :
 - > L'enjeu des **indicateurs** de durabilité (suivi quantitatif et qualitatif) nous tient à cœur depuis longtemps. Le comité propose d'amorcer une réflexion au printemps 2016 par une conférence, puis de lancer une démarche participative en automne 2016.
 - > Les enjeux **santé / bien-être** dans le futur écoquartier des Plaines-du-Loup constituent également une thématique envisagée pour une réflexion.
- Ecoquartier des Plaines-du-Loup :
 - > Les choses avancent, puisque le **1er appel d'offres à investisseurs** devrait être lancé en septembre. Le comité, qui se réjouit de cette nouvelle étape, la suivra attentivement. Compte tenu du départ de P. Imhof et d'A. Paltani, ainsi que de la réorganisation du pilotage du projet, le comité veillera à se faire connaître des nouvelles personnes clés et à prendre des assurances pour rester parfaitement informé des travaux en cours.

- > Pour les plans partiels d'affectation des zones à développer ultérieurement (PPA 2/3/4), l'AE continuera à s'impliquer lors des **étapes de participation** qui seront mis en place par la Ville – voire, s'activera de sa propre initiative.
- > La question de **la gouvernance aux Plaines-du-Loup** a fait l'objet d'un postulat au Conseil communal. Le postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de mettre en place et/ou soutenir la mise en place d'un projet pilote de gouvernance participative pour le futur écoquartier des Plaines-du-Loup et ses quartiers voisins, en collaboration avec les acteurs existants. Porté notamment par les deux membres du comité de l'AE qui siègent au CC, le postulat a été déposé le 16 juin avec l'appui de tous les groupes politiques du Conseil – l'AE suivra attentivement ce qui en sortira.

Discussion des objectifs susmentionnés

- R&D, remarques :
 - > Questionné sur l'éventuelle préparation de la réflexion relative aux indicateurs, Valéry répond que rien n'a encore été fait : cela se fera de manière participative. Alexis signale que le label SBNS a été précisé et qu'il serait utile de s'y référer.
 - > Comme thème éventuel de réflexion participative, Alexis rappelle la question de la réhabilitation des quartiers existants – particulièrement importante.
 - > L'enjeu de la mutualisation est mentionné par Régis comme autre thème possible.

Aucune autre remarque n'étant faite, l'Assemblée approuve les objectifs présentés pour 2015-16.

5) Trésorerie (Giampiero)

Présentation des comptes de l'année civile 2014

Avec un produit total (association + JAU) de 48'256.15 CHF (subvention ville, cotisations, dons,...), des charges totale (association + JAU) de 55'526.00 CHF (salaire coordinateur AE à 30%, frais location salle, frais conférences, ...), l'année 2014 se présente avec une perte nette de 7'269.85 CHF. Ce montant a été engagé sur les disponibilités de l'AE – le but de ces disponibilités étant d'aider à la réalisation de nos activités au moment opportun, et non de thésauriser.

- Quelques points font l'objet d'un commentaire particulier :
 - > Le trésorier indique qu'il a repris la trésorerie à l'automne 2014 seulement, après un passage de témoin entre plusieurs personnes. Il y a donc eu certains flottements.
 - > Au niveau des recettes, le trésorier relève une diminution des cotisations. Selon l'analyse du comité cette diminution a deux raisons : 1. les appels à cotisations ont été signifiés par voie électronique et sans courrier postal – façon de faire qui, au contraire d'un bulletin de versement papier, n'aide pas le destinataire à se souvenir du paiement à effectuer ; 2. compte tenu du passage de témoin mentionné plus haut, aucun état de situation intermédiaire n'a été effectué et aucun rappel n'a donc été expédié en 2014.
 - > Concernant l'engagement financier de l'AE en faveur des JAU (10'000 CHF pour chacune des deux éditions), le co-président signale qu'il ne sera pas possible de soutenir l'édition envisagée en 2017 de manière équivalente – des provisions à cette hauteur ne pouvant être constituées d'ici là.

La Ville de Lausanne est vivement remerciée pour son précieux soutien.

Compte de résultat

Charges Ecoquartier 2014		2013
Salaires et charges sociales	29'081.80	24'811.40
Conférences	1'991.10	1'743.25
Voyages	-	9'858.80
Autres	7'009.24	7'809.97
		-767.82
Total charges I	38'082.14	43'455.60

Produits Ecoquartier 2014		2013
Cotisations membres	1'190.00	3'070.00
Subventions et dons	30'065.00	30'100.00
Participations voyages	-	9'856.80
Autres	29.65	428.80
Perte nette	6'797.49	
Total produits I	38'082.14	43'455.60

Charges JAU 2014		2013
Salaires JAU	-	22'462.80
AVS, a. accident, LPP JAU	-	5'947.10
Charges JAU	17'443.86	33'245.07
Total charges II	17'443.86	61'654.97

Produits JAU 2014		2013
Subventions et dons JAU	16'971.50	27'500.00
Inscriptions JAU	-	5'011.80
Dissolution provis. JAU 2012	-	25'056.43
Perte nette	472.36	
Total produits II	17'443.86	57'568.23

Charges totales 2014

Totaux I+II	55'526.00
--------------------	------------------

Produits totaux 2014

Totaux I+II	55'526.00
--------------------	------------------

Revenus E+JAU	48'256.15
Pertes E+JAU	7'269.85

Bilan initial 2014

ACTIF	
Rubrique	Montant
Caisse	-
CCP AE	10'770.08
CCP JAU	4'036.16
Banque	6'987.40
Actifs transitoires	-

PASSIF	
Rubrique	Montant
Autres dettes	-
Passifs transitoires	5'780.30
Provision pour publications	5'000.00
Provision pour JAU	-
Capital	11'013.34

Total Actif	21'793.64
--------------------	------------------

Total Passif	21'793.64
---------------------	------------------

Bilan final 2014

ACTIF	
Rubrique	Montant
Caisse	-
CCP AE	13'221.19
CCP JAU	9'169.81
Banque	2'987.40
Actifs transitoires	-

PASSIF	
Rubrique	Montant
Autres dettes	-
Passifs transitoires	11'634.91
Provision pour publications	5'000.00
Provision pour JAU	5'000.00
Capital	3'743.49

Total Actif	25'378.40
--------------------	------------------

Total Passif	25'378.40
---------------------	------------------

Rapport des vérificateurs des comptes (Josette et Clotilde)

Josette Pellet et Clotilde Mukasine ont vérifié les comptes de l'association et demandent à l'AG décharge pour le comité (voir rapport en annexe).

Discussion et approbation des comptes 2014

Concernant les cotisations, l'Assemblée demande que des rappels soient envoyés pour les années passées – la démarche permettant d'informer les membres de leur situation.

Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité. La décharge au comité (sur la base de la proposition des vérificatrices) est donnée à l'unanimité de l'AG.

6) Budget prévisionnel 2015 (Valéry)

Salaires et charges sociales	26'000.00	Cotisations membres	3'000.00
Mandats	2'000.00	Subventions et dons	30'000.00
Séances et conférences	1'500.00	Dissolution provision "Publications"	5'000.00
Publications	7'500.00	Dissolution provision "JAU 2015"	5'000.00
Subvention aux JAU 2015	5'000.00		
Formation continue	500.00		
Autres	500.00		
Résultat d'exercice	-		
Total Charges	43'000.00	Total Produits	43'000.00

Un budget prévisionnel équilibré est présenté. Le co-président souligne qu'il repose encore en partie sur les réserves constituées par l'AE de 2007 à 2012 en vue d'événements ou activités particulières. Ces réserves arrivant maintenant à leur terme, les budgets des années à venir seront donc plus modestes.

7) Élections pour l'année suivante

Comité

Départ du comité :

- Véronique Descartes

Véronique, au comité depuis 2009, est chaleureusement remerciée pour ses six années au comité. Il est rappelé qu'elle a non seulement pris en charge la trésorerie de manière experte, mais qu'elle a aussi organisé plusieurs voyages. Elle reçoit les acclamations de l'Assemblée.

Départ de la co-présidence

- Régis Niederoest

Les candidates au comité se présentent :

- Aude Calloc'h : professionnelle de la construction durable, Aude a rejoint l'AE à la faveur de la démarche participative « charte de quartier – Vivons ensemble ! » ;
- Geneviève Corajoud : découvre l'AE lors des JAU 2013 et se joint à la démarche « charte de quartier – Vivons ensemble ! » ; en tant que sociologue, Geneviève s'est particulièrement intéressée à l'environnement construit, à la participation et aux politiques sociales ;
- Marie-France Hamou : rejoint l'AE il y a déjà plusieurs années pour suivre le développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup dans lequel elle souhaite habiter ; Marie-France travaille au CHUV.

Pas d'autres candidat-e-s dans l'assistance.

Le comité suivant est élu par acclamation :

- Christian Anglada
- Gian Paolo Berta
- Valéry Beaud
- Aude Calloc'h
- Geneviève Corajoud
- Sylviane Gosteli
- Marie-France Hamou
- Régis Niederoest
- Jeanne Schmid
- Giampiero Trezzini

Une membre salue la parité – une première à l'AE !

Co-présidence

Est élue, Sylviane Gosteli, est réélu, Valéry Beaud – les deux par acclamation.

Vérification des comptes

Josette Pellet ne se représentant pas à cette charge, Danielle Axelroud Buchmann se propose pour la remplacer. Clotilde Mukasine se représente. Clotilde et Danielle sont élues par acclamation.

8) Divers et propositions individuelles

- Un membre de l'Assemblée s'inquiète des changements apportés au projet des Plaines-du-Loup en ce qui concerne les rez-de-chaussée : alors qu'ils devaient tous être réservés à des activités, ce n'est apparemment plus le cas.
 - > Le co-président confirme qu'il y a eu un pas en arrière. La Ville craint de ne pas trouver suffisamment de porteurs de projets pour ces espaces et a assoupli l'objectif afin de ne pas compliquer excessivement la viabilisation des opérations. Au niveau des critères d'attribution, les choses n'ont toutefois pas changé. Il reste donc intéressant pour les projets de proposer des surfaces d'activités en rez.
Ceci étant, l'AE restera attentive et continuera à revendiquer des rez actifs.
- Un membre note que le projet de quartier de Malley traîne et demande si Lausanne est en cause (car il s'agit en bonne partie de terrains lui appartenant, même s'ils sont situés sur Renens).
 - > Pour le co-président, le problème est moins lié à Lausanne qu'à Renens. En tant que commune territoriale concernée, Renens est en effet responsable des questions

d'équipement. Or, Renens à un certain nombre d'autres projets et n'a pas de capacités d'investissement suffisantes pour tout avancer de front.

- Un membre demande où en est la valorisation des JAU.
 - > Jérémie répond que pour l'instant, quelques premiers documents photos, vidéos et audios sont accessibles via le site <http://alternativesurbaines.ch>. Quant au matériel concernant plus spécifiquement les conférences et les débats, il est en cours de préparation, mais non encore disponible. Dès que ce sera prêt, une information sera bien évidemment diffusée.
- Une membre évoque le projet d'écoquartier du Stand à Nyon, qui prévoit la construction de 120 logements. Elle signale la lenteur de son avancement. Un concours d'investisseurs lancé en 2009 a été remporté par la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA). Puis est venu un concours d'architecture primé en avril 2014. Depuis, les choses sont en stand by.

Séance levée à 20h20 / Procès-verbal : PS 31.07.2015.

Ci-après, annexes au PV :

- Liste des excusés
- Liste des présences
- Rapport des vérificatrices des comptes

ANNEXES :

Liste des excusés

Josette Uffer Filip Uffer Sylviane Gosteli Jacqueline Ganière Christian Anglada Joëlle Tharin Vincent Rocher Marco Castroni Brigitte Coendoz Christophe Marteil
--

Liste des présences

Assemblée générale ordinaire de l'AE
22 juin 2015

Philippe Solus

Valéry Beaum

Gian Paolo Berta

Jeanne Schmid

Aude Calloc'h

Sophie et Jean-Luc Wacker

Clotilde Mukasine

Réjys Niederwest

Jérémy Schaeli

Véronique Descartes

Nashline Vandormeer

Amélie Tard

Christiane Hauser

Geneviève Corajoud

Loëticia Terrier

Catherine Le Bourhis

Gues Jobin

Claude Chaboz Jobin

Maité Le Bourhis

Elisabeth WST MONER

Nicolas Morel

Joliete PELLET

Antonio Lucchini

Alexis TAPFER

Giuseppe Tazzino

Danielle Archond

Nkiko Nsengimana

DAMON ERIC

Révision des comptes 2014 de l'Association Ecoquartier

La comptabilité a été remise aux vérificatrices qui ont pu effectuer les contrôles nécessaires. Nous pouvons certifier que les opérations ont été conduites avec exactitude.

Au 31.12.2014, les charges de l'Association s'élèvent à CHF 55'526.- et les revenus à CHF 48'256.15, soit une perte nette de CHF 7'269.85.

Le total du bilan à fin 2014 s'élève à CHF 25'378.40 et le capital à CHF 3'743.49.

Nous remercions le trésorier qui a tenu la comptabilité avec clarté et précision. Nous recommandons l'approbation des comptes et du bilan tels qu'ils nous ont été présentés.

Lausanne, le 22 juin 2015

Les vérificatrices des comptes

Josette Pellet



Clotilde Mukasine

